

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIRAZEIL DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016

Nombre de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 12
Absents/ Excusés : 02
Pouvoir : 05

L'an deux mille seize
Le vingt-trois novembre,
Le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 16 novembre 2016

Mme SCAFFINI Sylvie a été désignée comme secrétaire de séance

PRESENTS : M. COURREGELONGUE, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, MM. LEBEDINSKY, PIRA, MENIER, Mmes ZOIA, SCAFFINI, Mmes VAYSSIERE, VALENTI, MM TREZEGUET, POLETTI.

POUVOIRS : Mme DELRIEU-GILLET à M. COURREGELONGUE – Mme PINASSEAU à M. TREZEGUET - M. GILLE à M. PAULAY, Mme RATINAUD à ZOIA, M. LATASTE à M. PIRA.

ABSENTS / EXCUSES: M. JUIN, Mme VALENTIN.

1. Taxe d'aménagement des abris de jardins pour l'année 2017

Après avoir expliqué le fonctionnement de la taxe d'aménagement, M. le Maire explique qu'il est possible de modifier les exonérations de la taxe d'aménagement pour l'année 2016. Depuis 2015, la collectivité exonère de 50% les commerces de détail et en totalité les abris de jardin de 5 à 20 m²

Le conseil municipal décide de maintenir ces exonérations à l'unanimité.

2. Subvention exceptionnelle allouée à la société de chasse « St Hubert ».

M. PAULAY, adjoint délégué, explique la demande de subvention de la société de chasse pour l'acquisition d'une chambre froide (2000 €). La Société de chasse doit respecter les normes sanitaires pour la conservation du gibier. M. PAULAY présente l'avis de la commission Association du 24.11.2016 et les possibilités de prise en charge avec ou sans conditions.

Suite à un débat, et sachant que la société de Chasse est très sollicitée par la commune pour ses actions contre les nuisibles, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention couvrant les frais de cet équipement indispensable dont seule la société de Chasse est propriétaire (versement de 600€ pour 2016 et 1400€ pour 2017).

M. MENIER propose pour l'année prochaine de réfléchir sur une enveloppe « projet » pour les demandes de subventions.

3. Restauration scolaire : mise en place d'un tarif du droit de couverts

Suite à la réflexion engagée par Mme GILLET, Monsieur le Maire propose de mettre en place un droit de couverts pour les enfants qui mangent leur panier repas à la cantine (avec un PAI), pour les coûts de fonctionnement. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le tarif de 1.25 € à partir de janvier 2017.

4. Convention Aquaval 2016/2017

Monsieur le Maire expose la convention AQUAVAL 2016/2017. Le tarif est de 38 euros par enfant et par trimestre (pour information 36 euros en 2015/2016)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire explique que l'horaire n'est pas pratique pour l'organisation de la cantine. Il expose la nouvelle organisation du service cantine pour les jours concernés (décaler de quelques minutes le service des enfants concernés)

5. Point PLU

Une Réunion publique a eu lieu le 08 novembre pour la présentation du PADD par le cabinet d'étude URBADOC.

Le public a été nombreux et attentif. Le Cabinet d'Etude a insisté sur la priorité de combler les dents creuses. Les documents sont accessibles sur le site internet *virazeil.fr* et affichés à la Mairie.

Commission urbanisme à prévoir en décembre. (le 06.12) Ordre du jour: établir schéma liaisons douces, présentation du périmètre protection du Château classé de l'Adapt, et présentation de la problématique de la constructibilité en bordure de RD 933 (hors agglomération)

6. Préparation du bulletin municipal.

Mme BRICE, Adjointe en charge de la culture, expose les sujets abordés au prochain bulletin municipal de janvier. Il doit être terminé fin décembre pour être distribué début janvier.

Pour la couverture : réunion vendredi 25 novembre à 18 h 30 et aussi mardi 29 novembre 18 h 30. Il se composera de 16 pages.

7. Point sur le personnel

- Renouvellement du CAE accordé à Mme JANSSENS (personne ayant déjà assuré un remplacement) pour 27 h 30
- Demande de disponibilité pour convenances personnelles de Muriel GAZZOLA pour le 1^{er} décembre. Elle sera remplacée par Mme LATASTE Suzanne.

La question se pose sur le renouvellement d'un poste de titulaire en septembre 2017.

8. Travaux en cours

Salle des associations : le carrelage reste à poser

Voirie : VGA a refait une place de parking derrière la mairie abimée par les racines du pin parasol

A noter : Un potelet de la RD 933 renversé dans le bourg et un luminaire accidenté à la zone artisanale

9. Questions diverses

- **Présentation de la possibilité d'acquérir un Broyeur communal pour déchets verts.**
Dans le but d'apporter un service à la population et aux services techniques (service inexistant actuellement), M. le Maire présente la possibilité de s'équiper d'un broyeur avec 4 autres communes (Fourques-sur-Garonne, Calonges, le Mas d'Agenais et Grateloup-St Gayrand). Le coût d'un broyeur neuf est entre 18000 et 20 000 euros.

Chaque commune participerait à hauteur 20 % et le Syndicat Val'Orizon subventionne 50% de l'achat. Le principe est adopté à la majorité. (9 pour, 4 contres et 4 abstentions)

- ***Projet de déplacement de la bibliothèque.***

Monsieur le Maire expose l'opportunité d'acheter une partie des Charmilles suite à la récente décision du propriétaire de vendre séparément la maison et les salles de restauration (140m²). Il faut s'informer sur les servitudes, et les sorties des réseaux.

Actuellement l'AT47 du Conseil départemental réalise une étude du Chalet pour déplacer la bibliothèque conseil municipal du 22 juin 2016). La commune a la possibilité de leur demander une nouvelle étude au vu de l'opportunité qui se présente.

L'objectif est d'avoir une bibliothèque accessible depuis le parking, un espace associatif et un espace wifi. M. le Maire demande l'avis du conseil municipal : accord à l'unanimité.

Visite des Charmilles pour tous les élus à caler dans les prochains jours.

Dates des commissions :

- Réunion Cœur de Bourg : le 09 décembre 2016 à 9h30
- Commission urbanisme : 06 décembre avec pour Ordre du jour : établir schéma liaisons douces, présentation du périmètre protection du château de l'Adapt, et présentation de la problématique de la constructibilité en bordure de RD 933 (hors agglomération)

La séance est levée à 22 h 40